

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

- I. À qui s'adresse ce livre ? 10
- II. Comment est organisé cet ouvrage ? 11

## I. LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE : GÉNÉRALITÉS

- I. Les étapes du parcours de la VAE 13
  - Schéma récapitulatif du parcours de la VAE 14
- II. Comment s'engager dans la validation des acquis de l'expérience ? 15
- III. Le congé de validation des acquis 15
  - 1. Conditions pour l'obtention du congé de validation des acquis 15
  - 2. À quoi peut servir le congé de validation des acquis ? 18
- IV. Le financement de la VAE 19
- V. La validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du DPAS 21
  - Tableau récapitulatif du financement de la VAE 22

## II. LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE EN VUE DE L'OBTENTION DU DPAS

- I. Les qualités de l'aide-soignant 24
- II. Les compétences de l'aide-soignant 26
  - Tableau des compétences de l'aide-soignant 27
- III. Qui peut demander la VAE aide-soignant ? 36
  - Tableau comparatif entre la formation classique et la VAE 38

## III. LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE ADMINISTRATIVE

- I. La définition des étapes de la VAE aide-soignant 41
  - 1. Le retrait du livret de recevabilité 41
  - 2. L'intérêt du livret 1 41
  - 3. Comment se présente le livret 1 ? 41
  - 4. La constitution de la demande 42

5.	<i>La recevabilité</i>	44
6.	<i>Le module obligatoire</i>	47
7.	<i>La présentation des acquis</i>	49
8.	<i>La composition du livret de présentation des acquis</i>	50
9.	<i>Le jury de présentation des acquis</i>	51
10.	<i>L'entretien avec le jury</i>	52
11.	<i>Le déroulement de l'entretien</i>	52
II.	Les fiches de présentation des acquis	53
1.	<i>Le parcours professionnel</i>	53
2.	<i>Les activités bénévoles</i>	55
3.	<i>Le parcours de formation</i>	57
4.	<i>Le projet</i>	58
5.	<i>La description de l'expérience et des acquis professionnels</i>	59

#### IV. L'OBTENTION DU DIPLOME PROFESSIONNEL AIDE-SOIGNANT

I.	Conditions d'obtention du DPAS	63
II.	La formation en IFAS	64
III.	Le système de validation des compétences en IFAS	66
IV.	La validation des compétences en stage	67
V.	Les conditions d'intégration en IFAS	70
VI.	Votre intégration dans le corps professionnel des aides-soignants	70

Conclusion	72
------------	----

Bibliographie	73
---------------	----

Annexe : L'arrêté du 25 janvier 2005	74
--------------------------------------	----